

C'est la liberté qui a d'abord caractérisé la mer immense, longtemps mal connue et seulement fréquentée par des audacieux ou des réprouvés. Le développement de son usage, de sa connaissance, la « maritimisation » de nos sociétés, ont rendu nécessaire la mise en place de normes, de codes, d'interdictions. Trafic commercial, recherche scientifique, développement des réseaux de câbles sous-marins, pêche et aquaculture doivent cohabiter avec une faune et une flore à préserver et des criminalités à combattre, une situation qui ne peut que conduire à de nouvelles et toujours plus nombreuses réglementations.

Télécharger [le dossier](#)

PRÉFACE

- Contre-amiral Stéphane Boivin : «L'enjeu maritime doit être porté politiquement »
- Entretien avec François de Rugy

LIBERTÉ DE CIRCULER

- Les forces navales : atout majeur pour la liberté des mers, *Capitaine de vaisseau Hervé Hamelin*
- Considérations juridiques sur la célèbre liberté des mers, *Benoît Le Goaziou*
- Liberté, communication et câbles sous-marins, *Jean-Luc Vuillemin et Raynald Leconte*
- Liberté vs protection: quel équilibre ? *Elie Jarmache*

LIBERTÉ D'EXPLOITER

- La liberté de recherche en mer : quel avenir ?, *Françoise Gaill*
- « La permanence juridique permet de s'exprimer plus librement », *Philippe Louis-Dreyfus*
- L'océan: d'objet à sujet ? *Anaïs Joseph*
- The Seasteading Institute : l'utopie libertarienne, *Paul-Louis Moracchini*

LIBERTÉ DE CRÉER

- Le pirate libertaire, entre mythe et réalité, *Dominique Le Brun*
- « Je suis ébahi par la capacité de l'Homme à aller voir de l'autre côté de l'horizon », *Râmine*